

Notice explicative sur la protection des données chez Helvetia.

Annexe au contrat de prêt hypothécaire.

Edition mars 2019.

1 Remarque préliminaire

La totalité des données que le prêteur reçoit de votre part sont traitées de manière confidentielle et conformément à la législation sur la protection des données actuellement en vigueur, ce qui signifie en particulier que ces données sont collectées, enregistrées, utilisées, mises à disposition ou effacées.

Par l'expression «données à caractère personnel» (ci-après «données personnelles» ou «données»), on entend la totalité des informations qui se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après «personne concernée») [p. ex. son nom, son adresse électronique, son numéro de téléphone, etc.].

2 Champ d'application

La présente notice explicative sur la politique en matière de protection des données (ci-après «notice») est applicable au traitement de données personnelles effectué par les entreprises figurant ci-après dans le cadre de leurs prestations de service:

- Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, Dufourstrasse 40, 9001 Saint-Gall
 - Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA, St. Alban Anlage 26, 4052 Bâle
 - Caisse de pension d'Helvetia Assurances, Dufourstrasse 40, 9001 Saint-Gall
- (ci-après «prêteur»)

3 Base juridique pour le traitement des données personnelles

Le prêteur peut utiliser vos données personnelles sur la base des justifications suivantes:

- consentement de votre part ou d'une personne mandatée par vous;
- existence d'un contrat avec le prêteur;
- intérêts légitimes du prêteur.

Les intérêts légitimes peuvent être les suivants:

- acquisition;
- suivi et conseil conformes aux besoins;
- exécution de processus de candidature ou de proposition;
- retour d'information sur la prise de contact par formulaires;
- analyse et évaluation de l'utilisation des pages Internet d'Helvetia;
- examen du risque des propositions;
- respect des exigences légales et réglementaires et des règles internes;
- lutte contre les inconduites, abus, crimes et délits;
- protection contre la fraude à l'assurance;
- exécution de procédures judiciaires ou participation à de telles procédures;

- coopération avec les autorités;
- gestion des clients et entretien des contacts, y compris hors traitement du contrat
- amélioration et développement de produits, services et prestations;
- réponse aux questions et demandes et évaluation;
- octroi de la protection des personnes, des systèmes et des bâtiments (p. ex. vidéosurveillance)
- sécurité et protection des données, secrets et actifs;
- maintien et organisation de l'activité commerciale;
- publicité pour des produits du prêteur;
- développement de produits et de l'entreprise;
- échange d'informations entre sociétés du groupe Helvetia;
- études de marché par exemple pour déterminer les comportements, activités, préférences et besoins des clients;
- enquêtes de satisfaction des clients;
- analyse de données et tenue de statistiques.
- détermination de profils de clients

4 Buts du traitement

Le traitement de vos données personnelles est indispensable pour la réalisation de services et l'exécution de contrats. A cet égard, vos données sont exclusivement utilisées dans le but poursuivi qui vous a été indiqué, par exemple, lors de la collecte de ces données, dans le but pour lequel vous avez donné votre consentement, dans le but qui ressort des circonstances ou dans le but qui est prévu par la loi. Le prêteur traite notamment les données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire pour les processus commerciaux suivants:

- acquisition;
- suivi et conseil axés sur les besoins;
- exécution de processus de candidature ou de proposition;
- fourniture de prestations;
- règlement d'offres et de contrats;
- gestion de la relation contractuelle;
- facturation;
- respect des exigences légales et réglementaires et des règles internes;
- lutte contre les inconduites, abus, crimes et délits;
- exécution de procédures judiciaires ou participation à de telles procédures;
- coopération avec les autorités;
- amélioration et développement de produits, services et prestations;
- réponse aux questions et demandes;
- évaluation, amélioration et développement de produits, services et prestations;
- maintien et organisation de l'activité commerciale;
- sécurité et protection des données, secrets et actifs;
- publicité pour des produits du prêteur;
- développement de produits et de l'entreprise;

- études de marché par exemple pour déterminer les comportements, activités, préférences et besoins des clients;
- analyse de données et tenue de statistiques.

5 Profilage et traitement automatisé

Par profilage (dit aussi «profiling»), on entend tout type de traitement automatisé de données personnelles effectué afin d'analyser certains aspects personnels tels que la situation économique, la situation de santé, les centres d'intérêt, la fiabilité, le comportement ou le changement de lieu.

En faisant appel au profilage, le prêteur peut créer des segments de clientèle permettant de présenter aux clients de la publicité ou des offres individualisées mieux adaptées à leurs besoins. Par des méthodes d'analyse de données, le prêteur acquiert en outre des informations statistiques.

Si, en raison du traitement entièrement automatisé de données personnelles (p. ex. vos indications personnelles fournies lors de l'établissement de la proposition), viennent à être prises des décisions qui entraînent pour vous des conséquences juridiques, le prêteur vous informera dans ce sens, et vous aurez la possibilité de prendre contact avec lui pour que de telles décisions soient passées en revue et contrôlées.

6 Catégories des données traitées

Les données personnelles traitées par le prêteur comprennent les données communiquées par l'emprunteur ainsi que les données accessibles au public. Les catégories de données sont les suivantes:

- les données personnelles (telles que nom, adresse, date de naissance, sexe, nationalité, religion, état civil, données sur la solvabilité, etc.);
- les données provenant de propositions;
- les données provenant de contrats (telles que type, contenu, partenaire contractuel, durée, etc.);
- les données d'encaissement (telles que date et montant des paiements entrants, arriérés de paiement, rapports d'enquête, rappels, avoirs, coordonnées bancaires ou postales);
- les données provenant de demandes de référence (telles que données d'encaissement, renseignements sur le rapport contractuel);
- les données provenant de la communication avec le prêteur (telles que forme de contact, lieu et durée de traitement, type de demande du client et activités en découlant);
- les données provenant de sources publiques (p. ex. registre des poursuites, registre foncier, registre du commerce, presse, Internet) ou données similaires provenant d'autres entreprises au sein du prêteur, d'autorités ou de tiers;
- les données en ligne (telles qu'adresse IP, réponses fournies dans les formulaires en ligne, visite de notre site Internet, réseaux sociaux);
- les données sur le niveau des revenus / la situation patrimoniale (p. ex. extraits de compte, déclarations fiscales);
- les données sur les valeurs patrimoniales mises en gage (p. ex. biens immobiliers, polices d'assurance);
- les données sur les ayants droit économiques.

7 Données de tiers

Afin de procéder au mieux au déroulement des processus commerciaux précités, de garantir le caractère correct des données, d'optimiser la réponse aux besoins commerciaux et/ou des emprunteurs ainsi que de déceler ou d'empêcher une fraude à l'assurance, la collecte de données sur des emprunteurs futurs ou existants par des tiers est autorisée. Dans ce contexte, le prêteur peut se procurer notamment les indications suivantes (p. ex. renseignements provenant d'organismes de crédit et provenant d'autres tiers):

- données de contact;
- taille et type de ménage;
- catégorie de revenus et pouvoir d'achat;
- région linguistique du lieu de domicile;
- demandes de référence;
- solvabilité;
- inscriptions au registre des poursuites;
- inscriptions au casier judiciaire.

Ces données peuvent être obtenues de la part des catégories suivantes de tiers en Suisse et à l'étranger:

- prestataires (internes et externes);
- intermédiaires et autres partenaires contractuels;
- instituts d'études de marché et de sondage;
- experts et avocats;
- assureurs antérieurs, coassureurs et réassureurs;
- partenaires de coopération du prêteur;
- clients du prêteur et/ou de tiers mandatés par leurs soins;
- autorités et administrations locales, nationales et étrangères;
- acquéreurs ou parties intéressées par l'acquisition de domaines d'activité, de sociétés ou d'autres parties du prêteur;
- autres parties à des procédures judiciaires potentielles ou effectives;
- autres sociétés du groupe du prêteur;
- médias, sites Internet et autres sources publiques.

8 Transmission de données à des tiers

Afin d'atteindre les buts précités et/ou de garantir le respect des dispositions légales et réglementaires, vos données personnelles peuvent être transmises à des tiers (dits «sous-traitants»). Le prêteur peut aussi externaliser à des tiers basés en Suisse ou à l'étranger tout ou partie de certains domaines d'activité, certaines étapes de création de valeur de ces derniers et/ou certaines prestations (p. ex. règlement des prestations, informatique, gestion des contrats, développement des produits). Cela concerne également le traitement de données personnelles. Dans ce contexte, le prêteur attache une grande importance à ce que vos données soient protégées contre l'accès de tiers non autorisés ainsi que contre le risque de perte et/ou d'abus.

Les données peuvent être transmises aux catégories de tiers suivantes basées en Suisse ou à l'étranger:

- prestataires (internes et externes), y compris sous-traitants chargés du traitement des données;
- autorités (offices des poursuites, tribunaux, etc.);
- intermédiaires et autres partenaires contractuels;
- instituts d'études de marché et de sondage;
- experts et avocats;
- compagnies d'assurance (y compris assurance bâtiment);

- partenaires de coopération du prêteur;
- clients du prêteur (p. ex. en cas de sinistre) et/ou de tiers mandatés par leurs soins;
- autorités et administrations locales, nationales et étrangères;
- acquéreurs ou parties intéressées par l'acquisition de domaines d'activité, de sociétés ou d'autres parties du prêteur;
- autres parties à des procédures judiciaires potentielles ou effectives;
- autres sociétés du groupe du prêteur;

Si nécessaire, et avec votre consentement, le prêteur ou le sous-traitant chargé du traitement des données prennent contact avec des tiers (p. ex. avec des autorités, des employeurs et des bailleurs).

Vos données personnelles ne sont transmises aux sous-traitants basés à l'étranger qu'à condition que ceux-ci soient soumis à une législation sur la protection des données appropriée. Dans la mesure où des données sont transmises dans des pays ne disposant pas d'une protection des données appropriée, le prêteur garantit une protection adéquate en ayant recours à des garanties contractuelles suffisantes ou en se fondant sur les exceptions au principe du consentement, à l'exécution d'un contrat ou à la constatation, à l'exercice et à la satisfaction de droits. Les garanties contractuelles sont basées sur des clauses types de protection des données approuvées par une autorité de surveillance.

9 Durée de conservation des données

Le prêteur traite des données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire pour atteindre les buts précités. En principe, vos données sont effacées aussitôt qu'elles ne sont plus nécessaires pour atteindre les buts susmentionnés. Le prêteur enregistre vos données, par exemple lorsque des dispositions légales relatives à leur conservation l'y obligent. En outre, le prêteur conserve vos données aussi longtemps que des prétentions peuvent être invoquées à l'encontre de ses entreprises.

10 Mise à disposition des données

L'emprunteur est tenu de mettre à disposition les données nécessaires à l'exécution du contrat. Si l'emprunteur ne s'acquiesce pas de cette obligation, le bailleur peut refuser la conclusion ou l'exécution du contrat.

11 Sécurité des données

Dans le cadre du traitement de données personnelles, le prêteur prend des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'empêcher l'accès aux données et d'autres traitements non autorisés de ces données. Ces mesures sont axées sur les standards internationaux en la matière; elles sont régulièrement passées en revue dans ce sens et sont adaptées si nécessaire.

12 Vos droits en tant que personne concernée

Vous avez notamment le droit d'exiger des renseignements auprès du prêteur au sujet des données personnelles traitées ainsi que, moyennant certaines conditions préalables, celui de faire rectifier, bloquer ou effacer ces données personnelles.

Droit aux renseignements et informations

Vous avez le droit de recevoir du prêteur des renseignements sur les données personnelles vous concernant, traitées par celui-ci. Vous pouvez envoyer par écrit à l'adresse de contact du prêteur votre demande de renseignements en y joignant une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Droit de rectification

Si, en dépit des efforts déployés par le prêteur visant à obtenir des données correctes et actualisées, des informations fausses sur votre personne venaient à être enregistrées, elles seront corrigées à votre demande. Vous serez informé(e) de la correction une fois celle-ci effectuée.

Droit à l'effacement

Vous avez le droit de faire effacer vos données du système du prêteur pour autant que les lois et prescriptions en vigueur n'obligent pas ou n'autorisent pas le prêteur à conserver certaines de vos données personnelles.

Droit d'opposition

Vous pouvez en tout temps vous opposer, avec effet pour l'avenir, à un traitement de vos données qui n'est pas impérativement nécessaire à l'exécution du contrat, et/ou à un traitement de vos données que le prêteur n'est pas tenu de réaliser ou n'est pas autorisé à effectuer en vertu des lois et prescriptions en vigueur.

13 Contact

Si vous avez des questions sur le thème de la protection des données et celui de vos droits y afférents, vous pouvez vous adresser au service Protection des données du prêteur.

Helvetia Assurances
 Legal & Compliance
 Service Protection des données
 St. Alban-Anlage 26
 4002 Bâle

Tél.: +41 58 280 5000

Courriel: datenschutz@helvetia.ch

www.helvetia.ch/protectiondesdonnees

Réserve de modification

Le prêteur se réserve le droit d'adapter à tout moment la présente notice aux dispositions légales en vigueur. La version publiée sur www.helvetia.ch/protectiondesdonnees fait foi. En cas de divergences d'interprétation ou dans les traductions, seule la version allemande fait foi.